

Mairie du 19^e arrondissement
Le Maire

Réf : FD/HB/EG.10.19



Monsieur Didier LALLEMENT
Préfet de Police
9, boulevard du Palais
75195 PARIS CEDEX 04

Paris, le 4 octobre 2019

Monsieur le Préfet,

Par un courrier en date du 22 mars 2018, j'alertais votre prédécesseur des nuisances sonores et olfactives provoquées par l'établissement BCBC - sis 27 avenue Corentin Cariou, Paris 19^{ème}.

Plusieurs mois plus tard et malgré l'intervention de vos services, force est de constater que la situation est loin de s'être améliorée, pis encore, elle s'est détériorée. Les enquêtes et verbalisations n'y ont pas suffi, ni même une fermeture administrative temporaire.

Ces nuisances découlent des modalités d'exploitation de cet établissement accueillant la nuit du public jusqu'à une heure très avancée. La musique amplifiée reste audible très au-delà des limites acceptables pour une trentaine de famille impactées. Les tensions se sont accrues durant l'été avec l'installation d'une terrasse à laquelle nous n'avons jamais consentie.

D'autre part, le stationnement irrégulier des véhicules appartenant à la clientèle continuent d'entraver dangereusement la circulation piétonne avec un risque accidentel avéré.

Les éléments susmentionnés insécurisent, de semaine comme de week-end, l'environnement de vie des habitants et perturbent profondément le rythme de vie de plusieurs foyers.

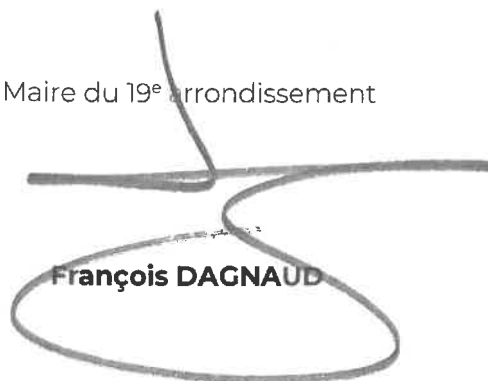
...

Les habitants excédés attendent légitimement une réponse proportionnée des pouvoirs publics.

Devant la gravité de cette situation, je m'en remets donc à votre compétence pour que, dans le cas d'espèce, soient prises toutes les mesures nécessaires pour faire cesser définitivement ces troubles à l'ordre et la sécurité publics.

Dans l'attente de connaître vos moyens d'action, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire du 19^e arrondissement



François DAGNAUD